



Compte-rendu du CTL du 4 octobre 2022

ORDRE DU JOUR

Point d'information sur
le Fonds d'Amélioration
du Cadre de vie au travail

Point d'étape sur les travaux
de la Cité Administrative
de Bar le Duc

Fusion des Secteurs d'Assiette
de Verdun au 01/01/2023

Changement de dénomination
des SIP meusiens

Transfert de la liquidation des taxes
d'urbanisme à la DGFIP

Questions diverses



Point d'information sur le Fonds d'Amélioration du Cadre de vie au travail

Le fonds d'amélioration du cadre de vie au travail des agents nous avait été généreusement accordé en octobre 2021 par le gouvernement, en même temps qu'une prime dérisoire de 120 à 250 euros bruts et quelques avancées minimales sur les promotions internes.

10 millions d'euros ont ainsi été alloués à l'amélioration des conditions de travail, la DG refusant de distribuer cette somme aux agents pour soutenir leur pouvoir d'achat comme les organisations syndicales l'avaient demandé.

28 513 euros ont été distribués pour la Meuse. Voici le point d'étape sur les diverses actions retenues :

– Séances individuelles de relaxation

Les séances individuelles sont très sollicitées et le retour est positif.

Les séances collectives rencontrent un succès moins marqué.

Les séances individuelles se poursuivront jusqu'au mois de décembre. Nous avons demandé s'il était possible de mettre en place

Suite à la lecture de notre déclaration liminaire, notre directeur a suivi la ligne ministérielle et s'est satisfait de la réduction significative de destructions d'emplois sur la période, puisque cela reste inférieur aux grandes années de suppressions.

Pour rappel, la DGFIP subira 850 suppressions de postes l'année prochaine et 3000 supplémentaires durant le quinquennat. On peut voir à quel point les remontées des agents durant le « grand remue méninge » ont été utiles.

Section de la Meuse



un outil en ligne pour que les agents puissent s'y inscrire plus facilement et connaître en temps réel les créneaux encore disponibles.

– Fauteuils de massage

Ils seront installés en novembre ou décembre, à la cité administrative, à la direction, à Commercy et à Verdun.

– Mobilier espace détente

Le mobilier a été mis en place à Verdun, Commercy et à la direction.

– Pédaliers sous bureau

Les pédaliers ne permettant pas d'être utilisés sous un bureau sans se cogner les genoux, un retour a été demandé auprès du fournisseur. Si cela s'avère impossible, ils seront distribués dans les services pour être utilisés notamment dans les salles de pause.

– Tables de pique-nique

Elles ont été installées en début d'été à la cité administrative, à Montmédy et à Verdun.

– Abris à vélo à la cité et à la direction

L'abri à vélo sécurisé est fonctionnel à la cité administrative. Un rack sera installé à la direction avant la fin de l'année.

– Aménagement des espaces d'accueil

Des plantes pour l'extérieur et l'intérieur seront mises en place dans les accueils courant octobre. Une organisation sera prévue pour l'arrosage.

– Tapis de sol

Les chefs de service seront prochainement contactés pour recenser les agents intéressés. Quelques achats tests pourront être effectués.

Si ces achats peuvent (un peu) améliorer les conditions de travail des agents, il aurait été largement préférable de dépenser ces 10 millions d'euros en emplois supplémentaires ou en rémunération supplémentaire !

Point d'étape sur les travaux de la Cité Administrative de Bar le Duc

La rénovation de la cité administrative a pris du retard. Les travaux du bâtiment B devraient être réalisés en 2023 pour une livraison en janvier 2024. La rénovation du bâtiment A, qui devrait durer 1 an, interviendrait après le déménagement des agents des services concernés au début de l'année 2024.

Nous avons à nouveau parlé des surfaces très réduites (6 m² par agent dans certains bureaux). Le directeur a répété que la norme prévoyant 11 m² par agent n'était pas contraignante. Pas contraignante mais vivement conseillée pour de meilleures conditions de travail ! Il nous a également parlé de flex-office. Il s'agit d'un nouveau mode d'organisation de l'espace de bureau dans lequel les postes de travail ne sont pas attribués aux agents, ce qui signifie que ceux-ci doivent trouver un espace le matin et vider son bureau le soir. Ce mode d'organisation est reconnu pour apporter stress, dépersonnalisation des bureaux, difficultés de communication entre services... Comme d'habitude dans l'administration, nous n'hésitons pas à reprendre toutes les mauvaises idées du secteur privé !

Fusion des Secteurs d'Assiette de Verdun au 01/01/2023

Selon la présentation de la direction, « Afin de tirer tous les profits de l'évolution des outils et missions des secteurs d'assiette (dématérialisation, prélèvement à la source, réforme de la taxe d'habitation), l'organisation des SIP doit être revisitée, notamment celle des secteurs d'assiette ».

Dans la réalité, l'organisation des SIP doit être revue parce qu'il n'y a plus assez d'agents pour les faire fonctionner correctement avec l'organisation précédente.



La désectorisation a déjà été mise en place l'année dernière, il s'agit pour les agents de la suppression des portefeuilles géographiques. Ce changement impose une spécialisation, donc moins de diversité des tâches, la fin de la vision globale sur les dossiers et de ce fait une perte d'intérêt dans leur travail pour les personnels.

Nous votons lors de ce CTL la fusion des secteurs d'assiette existant actuellement à Verdun.

L'abstention des représentants des personnels a été unanime lors du vote de ce projet.

Changement de dénomination des SIP meusiens

Suite à la fusion du SIP de Commercy avec celui de Bar le Duc, il a été décidé de procéder à la modification de la dénomination du SIP de Bar le Duc. Par soucis d'unité départementale, le SIP de Verdun a également été renommé.

Les deux SIP départementaux s'appelleront désormais SIP Sud Meuse et SIP Nord Meuse.

Une information auprès du public sera effectuée d'ici la fin de l'année.

Nous craignons que l'invisibilisation de l'antenne de Commercy dans ce nouveau nom facilite sa suppression dans les années à venir. Sa pérennité est garantie jusqu'à 2026, mais après ? Mystère. Et 2026 arrivera très, très vite.

Transfert de la liquidation des taxes d'urbanisme à la DGFIP

La DGFIP accueille une nouvelle mission : la liquidation des taxes d'urbanisme (TU).

Beaucoup de couacs sont apparus lors de la mise en place trop rapide de ce chantier.

S'il était prévu un transfert d'emplois des agents du Ministère de la Transition Écologique et de la Cohésion des Territoires, auparavant en charge de la liquidation, dans les faits très peu d'agents

feront la transition dans notre administration. Le problème d'un manque d'attractivité de la DGFIP ? Les agents devront en tout cas se débrouiller sans sachant pour remplir cette nouvelle mission.

Un ETP arrivera tout de même dans le département, en septembre 2023. Soit bien après le démarrage de la liquidation des TU.

Le manque d'informations est notable, les formations arriveront trop tard... Or des demandes de simulations arrivent déjà dans les services et nous n'avons aucun moyen de les traiter.

Le manque d'anticipation et de préparation est flagrant, au détriment des agents des SIP qui vont déjà devoir apprendre à fonctionner avec un autre mode d'organisation, et avec « le contexte d'effectif que l'on connaît », comme le décrit pudiquement notre directeur.

Questions diverses

Nous avons demandé où en étaient les actions prévues sur le budget participatif. Des boîtes à livres ont été mises en place à la Direction, à Commercy et à Verdun. Le tri sélectif sera peut-être un jour mis en place dans les différents locaux de la DDFiP. On ne désespère pas...

Nous avons à nouveau demandé les informations supplémentaires sur le Plan de Continuité d'Activité, promises lors du dernier CTL.

La prime d'attractivité n'a pas été mise en place en Meuse car aucun poste du département ne répondait aux critères fixés. Seul Etain aurait pu en bénéficier quand le service existait encore.

Vos représentant-es :

Eric Porchon,
et Eve Cultot